

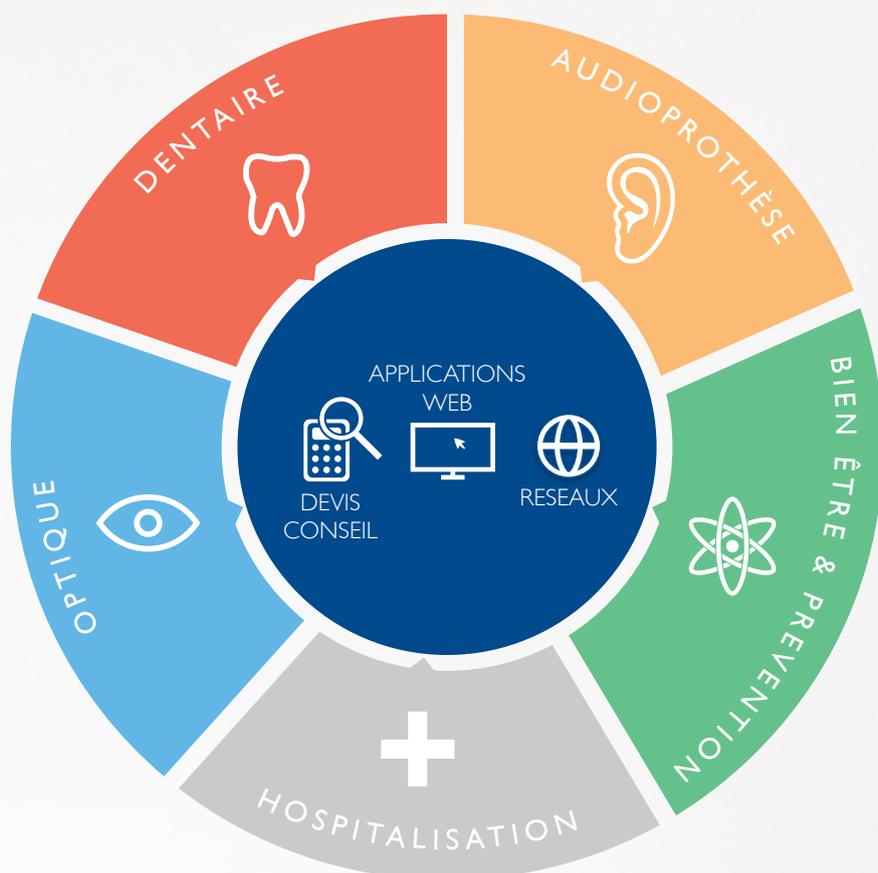
SANTÉCLAIR, TOUTE UNE GAMME DE SERVICES OFFERTS PAR VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

15 À 50 % MOINS CHER, QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE ?

Santéclair a négocié avec des professionnels de santé partenaires des tarifs maximum sur toutes les prestations proposées.

Par exemple en optique, pour un verre strictement identique, le tarif négocié est en moyenne **40 %** moins cher chez les opticiens du réseau Santéclair que chez les autres opticiens.

Pour information : Le Tiers-Payant est exclusivement dédié aux praticiens du réseau Santéclair. En dehors vous serez amené à avancer les frais.



Le réseau Santéclair c'est :



* Tarifs moyen négociés par Santéclair

RETROUVEZ LE DÉTAIL DE L'OFFRE DANS VOTRE ESPACE ASSURÉ

COMMENT ACCÉDER AU RÉSEAU ET SERVICES SANTÉCLAIR ?

- 1 • Pour connaître les adresses des praticiens du réseau Santéclair les plus proches de chez vous, munissez-vous de vos identifiants, puis :
 - Consultez l'outil de géolocalisation des partenaires sur votre espace assuré : www.gerep.fr
 - ou composez le : **0810 818 001** en indiquant le numéro de contrat figurant sur votre carte.
- 2 • Rendez vous chez le praticien partenaire de votre choix et présentez votre carte de tiers-payant.
- 3 • Demandez à bénéficier des tarifs et avantages Santéclair qui vous sont réservés.

COMMENT JOINDRE SANTÉCLAIR ?

N'hésitez pas à poser vos questions avant de faire vos choix au : **0810 818 001**

Pour toute information et pour des conseils Santéclair personnalisés, les conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 19h30, et le samedi de 9h à 17h.



COMMENT FAIRE ANALYSER VOTRE DEVIS D'UN PRACTICIEN HORS RESEAU ?

- 1 • Compléter le devis de votre praticien en indiquant votre organisme complémentaire, votre numéro de contrat et votre numéro de téléphone. Vous pouvez aussi obtenir ce formulaire en le téléchargeant sur votre espace assuré : www.gerep.fr - **espace assuré**
- 2 • Envoyez le devis à Santéclair :
 - par mail : devis@santeclair.fr
 - par fax au : **01 47 61 20 92**
 - ou par courrier au : **78 boulevard de la République, 92514 Boulogne Billancourt Cedex.**
- 3 • Un conseiller Santéclair vous donne un avis sous 72 heures.



COMMENT BÉNÉFICIER DE TOUS VOS AVANTAGES AUPRÈS DE NOS SITES WEB SANTÉCLAIR EN OPTIQUE ?

Lors de votre commande saisissez le code avantage qui vous est dédié : **GER2014758**



COMMENT ACCÉDER AUX APPLICATIONS INTERNET ?

Pour profiter de l'ensemble de ces applications internet, c'est très simple, il vous suffit de vous rendre sur votre espace assuré : www.gerep.fr - **espace assuré** - **service Santéclair**

VOTRE CARTE DE TIERS-PAYANT

- Présentez-la à tout professionnel de la santé partenaire Santéclair et demandez à bénéficier des avantages et services qui vous sont réservés.

Votre carte :

- Sur cette carte figure le numéro de contrat à indiquer lors de toute communication avec Santéclair.